



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 09-juil.-2021

Date de révision 09-juil.-2021

Version 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Titanium Oxide Paint

Autres moyens d'identification

Code du produit SAC062

Synonymes Peinture à l'oxyde de titane, peinture au dioxyde de titane, suspension d'oxyde de titane, suspension de dioxyde de titane

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Peindre

Utilisations contre-indiquées

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ATI, 1000 Six PPG Place, Pittsburgh, PA
15222 USA

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Aspect Lisier blanc

État physique Gadoue

Odeur Nitrique légère

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Peut irriter la peau, les yeux ou les voies respiratoires. Contient de l'acide nitrique, un cancérigène du groupe 2A du CIRC, et du dioxyde de titane, un cancérigène du groupe 2B du CIRC.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes

Peinture à l'oxyde de titane, peinture au dioxyde de titane, suspension d'oxyde de titane, suspension de dioxyde de titane.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Le Dioxyde de Titane	13463-67-7	60 - 70
Eau	7732-18-5	30 - 40
Acide nitrique	7697-37-2	0.2 - 0.3
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	< 0.2

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau.
Inhalation	Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Peut irriter la peau, les yeux ou les voies respiratoires.
------------------	--

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Incombustible.

Moyens d'extinction inappropriés	Incombustible.
---	----------------

Dangers particuliers associés au produit chimique

Incombustible.

Produits de combustion dangereux	Dioxyde de titane, un cancérogène du groupe 2B du CIRC.
---	---

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
Pour les intervenants d'urgence	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Recueillir le produit répandu pour éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Recueillir le produit répandu.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Craint le gel.

Matières incompatibles Métaux qui réagissent avec les acides, tels que l'aluminium, le magnésium, le zinc.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL
Le Dioxyde de Titane 13463-67-7	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 15 mg/m ³ total dust
Eau 7732-18-5	-	-
Acide nitrique 7697-37-2	STEL: 4 ppm TWA: 2 ppm	TWA: 2 ppm TWA: 5 mg/m ³ (vacated) STEL: 4 ppm (vacated) STEL: 10 mg/m ³
Hydroxyde d'ammonium 1336-21-6	-	-

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Éviter la génération de brouillard incontrôlé.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Si un risque de blessures aux yeux ou irritation est présente, des lunettes de protection est recommandé; par exemple, des lunettes, des lunettes de sécurité en mousse doublée ou autre équipement de protection qui protège les yeux hermétique.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection.

Protection respiratoire En cas de formation des gaz/brouillards/vapeurs, de dépassement des limites d'exposition ou d'irritation, il faut porter une protection respiratoire approuvée. Des respirateurs à adduction d'air à pression positive peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Gadoue	Odeur	Nitrique légère
Aspect	Lisier blanc	Seuil olfactif	-
Couleur	blanc		
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode	
pH	3 - 4		
Point de fusion / point de congélation	0 °C / 32 °F		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F		
Point d'éclair	-	Non applicable	
Taux d'évaporation	-		
Inflammabilité (solide, gaz)	-	Ininflammable	
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité:	-		
Limite inférieure d'inflammabilité	-		
Pression de vapeur	-		
Densité de vapeur	-		
Densité	1.8		
Solubilité dans l'eau	Lisier aqueux		
Solubilité dans d'autres solvants	-		
Coefficient de partage	-	Non applicable	
Température d'auto-inflammation	-	Non applicable	
Température de décomposition	-		
Viscosité cinématique	-		
Viscosité dynamique	-		
Propriétés explosives	Non applicable		
Propriétés comburantes	Non applicable		

Autres informations

Point de ramollissement	-
Masse moléculaire	-
Teneur en COV (%)	Non applicable
Densité	-
Masse volumique apparente	15 lb/gal

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non applicable

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Pour éviter une décomposition thermique, ne pas surchauffer.

Matières incompatibles

Métaux qui réagissent avec les acides, tels que l'aluminium, le magnésium, le zinc.

Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de titane, un cancérogène du groupe 2B du CIRC.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Inhalation	Produit non classé.
Contact avec les yeux	Produit non classé.
Contact avec la peau	Produit non classé.
Ingestion	Produit non classé.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Le Dioxyde de Titane 13463-67-7	>5,000 mg/kg bw	-	> 6.82 mg/L
Eau 7732-18-5	-	-	-
Acide nitrique 7697-37-2	-	-	> 2.65 mg/L
Hydroxyde d'ammonium 1336-21-6	-	-	-

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Peut irriter la peau, les yeux ou les voies respiratoires.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë	Produit non classé.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Produit non classé.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Produit non classé.
Sensibilisation	Produit non classé.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Produit non classé.
Cancérogénicité	Produit non classé.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Le Dioxyde de Titane 13463-67-7		Group 2B		X
Acide nitrique 7697-37-2		Group 2A		X

Toxicité pour la reproduction	Produit non classé.
STOT - exposition unique	Produit non classé.
STOT - exposition répétée	Produit non classé.
Effets sur les organes cibles	
Danger par aspiration	Produit non classé.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Comme il est expédié, ce produit n'est pas classé pour une toxicité aquatique

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
--------------	---------------------------	----------	-----------------------------------	-----------

Le Dioxyde de Titane 13463-67-7	The 72 h EC50 of titanium dioxide to <i>Pseudokirchnerella subcapitata</i> was 61 mg of TiO ₂ /L.	The 96h LC50s values of titanium dioxide range from greater than 100 mg TiO ₂ /L for <i>Oncorhynchus mykiss</i> to greater than 1000 mg TiO ₂ /L for <i>Pimephales promelas</i>	The 3 h EC50 of titanium dioxide for activated sludge were greater than 1000 mg/L.	The 48 h LC50 of titanium dioxide to <i>Daphnia magna</i> was greater than 100 mg of TiO ₂ /L.
Eau 7732-18-5	-	-	-	-
Acide nitrique 7697-37-2	The 10 d EC50 of Potassium nitrate to benthic diatoms was greater than 1700 mg/L.	The 96 h LC50 of Nitric acid to <i>Oncorhynchus mykiss</i> was 6000 mg/L.	The 3 h NOEC of Sodium nitrate for activated sludge was greater than 1,000 mg/L.	The 24 h EC50 of Sodium nitrate to <i>Daphnia magna</i> was 8609 mg/L.
Hydroxyde d'ammonium 1336-21-6	The 18d EC50 of Ammonium sulphate to <i>Chiarrella vulgaris</i> was 2700 mg/L.	The 96 h LC50 of Ammonium sulphate to <i>Oncorhynchus gorbuscha</i> was 0.068 mg/L of ammonia.	-	The 48-hr LC50 for <i>Daphnia magna</i> exposed to Ammonium chloride was 101 mg/L of ammonia.

Persistence et dégradation**Bioaccumulation****Mobilité****Autres effets nocifs****13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
Emballage contaminé	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Inventaires internationaux**

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques

modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Acide nitrique - 7697-37-2	7697-37-2	0.2 - 0.3	1.0
Hydroxyde d'ammonium - 1336-21-6	1336-21-6	< 0.2	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Acide nitrique 7697-37-2	1000 lb			X
Hydroxyde d'ammonium 1336-21-6	1000 lb			X

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses
Acide nitrique 7697-37-2	1000 lb
Hydroxyde d'ammonium 1336-21-6	1000 lb

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Le Dioxyde de Titane - 13463-67-7	Carcinogène

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Le Dioxyde de Titane 13463-67-7	X	X	X
Eau 7732-18-5			X

Acide nitrique 7697-37-2	X	X	X
Hydroxyde d'ammonium 1336-21-6	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par

Date d'émission 09-juil.-2021

Date de révision 09-juil.-2021

Note de révision

Mise à jour pour se conformer Système général harmonisé

Note :

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

Renseignements supplémentaires Fiche signalétiques et étiquettes accessibles à ATImetals.com
disponibles de :